

La porte du chalet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 37

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— A votre tour d'y aller sans façons :

De votre nez, ma foi, le mien est au moins frère.
— Donc, nez pour nez, nous sommes quittes. Touchez là et sans rancune

Tenez, tandis que nous en sommes sur le chapitre des nez, laissez-moi vous conter une petite aventure dont le mien fut le héros. Mes amis la connaissent bien.

Il y a de cela déjà quelques années. Je fis, avec deux d'entre eux, une course de trois jours, dans la montagne, durant laquelle le soleil — un soleil comme celui qui nous rôtit en ce moment — nous tint fidèle compagnie. Mon nez en pâtit sérieusement ; il lui fallut bien quelque temps pour reprendre son aspect normal.

Or, le soir du troisième jour, nous soupâmes dans un restaurant d'une de nos petites villes du grand district.

Lorsque la sommelière, — une Française alerte et enjouée — répondit à notre appel, elle ne put, à ma vue, retenir ce cri, parti du cœur et salué d'un joyeux éclat de rire de mes compagnons : « Oh ! quel nez ! »

Je ris aussi ; un peu jaune, tout d'abord. Puis, je compris que le mieux encore était de m'associer à l'allégresse que mon nez avait provoquée et dont il devait, jusqu'à la fin du repas, faire tous les frais. Ce qu'il en entendit ! Et si je ne fus le plus sincère, je ne fus pas le moins cruel.

Eh bien, mon pauvre appendice nasal supporta vaillamment, sans rougir, — il ne le pouvait plus, hélas ! — l'assaut de tous ces quolibets. Et il ne m'en voulut pas de mon ingratitude ; il m'est resté fidèle, comme vous le voyez, accomplissant, aussi modestement que cela lui est possible, sa mission. Les nez sont bons ; ils le sont en proportion de leur taille.

Un an plus tard, une circonstance me rappelait dans la même ville. J'y allais rendre les derniers devoirs à un pasteur de la localité. Cette triste cérémonie avait fait accourir un grand nombre d'ecclésiastiques, venus de tout le canton pour accompagner au cimetière un collègue très aimé et estimé. Pour la plupart des habitants de la petite cité, ces messieurs du dehors, en chapeau haut de forme, en redingote et pantalon noirs, étaient tous des ministres.

Après les funérailles, nous allons, un ami et moi, souper dans le restaurant où je m'étais arrêté l'année précédente.

La sommelière se présente. C'était la même. En m'apercevant, elle fait un soubresaut, mais se remet aussitôt.

Toutefois, durant tout le repas, elle me lance des regards à la dérobée.

Je comprends très bien ce qui se passe en elle, mais n'en laisse rien voir.

A la fin, cependant : « Dites-moi, mademoiselle, fais-je, souriant, vous me regardez bien ; serait-ce une indiscretion que de vous demander ce qui me vaut cette faveur ? »

— Oh !... m'sieu... excusez-moi... Je... vous... Eh bien, vous me rappelez un monsieur qui est venu dîner l'année dernière ici, et avec qui nous avons beaucoup ri.

— Ah ! vraiment ! Un gai compagnon, alors ?
— Oh ! oui, m'sieu. Et puis, il avait un nez !... oh ! m'sieu, un nez !...

— Oui, oui... c'est dire que moi aussi...
— Ah ! non, m'sieu ; c'est pas ce que je veux dire. Il est vrai que le monsieur en question revenait de la montagne et qu'il avait un peu senti le soleil... Enfin, c'est ce qu'il assurait... Oh ! mais quel nez ! Et ce qu'on lui en a dit...

Elle partit d'un grand éclat de rire.
— Et si c'était moi, le monsieur au nez ; qu'en penseriez-vous ?

— Oh !... m'sieu, c'est pas possible... Il est vrai que...

— Que... que... il y a de la ressemblance et que si ce n'est pas encore le monsieur, c'est du moins le nez. Eh bien oui, mademoiselle, le monsieur en question c'est moi, et ce nez est celui sur le dos duquel, si je puis ainsi m'exprimer, vous en avez tant dit. Mais, n'avez pas peur, mon nez est un bon nez, il ne vous en veut pas.

— Comment, m'sieu, c'est vous ?... En effet, c'est bien vous... Alors, m'sieu, je vous en supplie, pardonnez-moi. Si j'avais su que vous êtes pasteur, jamais je ne me serais permis...

— Et pourquoi donc ?... Avec les pasteurs, ainsi qu'avec le ciel, il est des accommodements. D'ailleurs, rassurez-vous, je ne suis point pasteur, je n'en ai que l'air ; l'habit ne fait pas le moine. J.

La porte du chalet. — Des touristes sont assis devant un chalet des hautes Alpes.

— Vois, Hélène, dit une dame à une autre, la mignonne chaumière aux petites fenêtres et à la petite porte.

— Je me demande comment ils entrent leur piano.

Les enfants terribles. — Une dame en visite croit devoir complimenter le maître de la maison à propos de ses rejetons.

— Qu'ils sont charmants ! s'écrie-t-elle ; je n'en connais pas de plus sages.

— Le papa, se rengorgeant : « En effet, ma femme les élève à merveille. »

— Oh ! tu sais, papa, remarque la cadette, elle t'élève aussi très bien,

L'aigle et la taupe.

On taille de nouveau, à grands coups de pioche, dans le pavé de St-François, qui date de six ou huit mois à peine.

Après le téléphone, qui posait son réseau souterrain, ce sont maintenant les trams, qui déplacent leurs rails. Bien sûr que l'eau, le gaz et l'électricité, pioche en main, n'attendent que leur tour.

Tout le monde peste contre ces éternels bouleversements, mais, en silence, à présent, car il n'y a rien à faire. A Lausanne, paraît-il, c'est fatal. Le seul remède ou plutôt palliatif serait l'adoption des échasses. Nous en userions déjà si le beau sexe ne faisait encore quelque difficulté. Il semble pourtant qu'après la bicyclette ;... mais les dames ont des raisons que les hommes ne comprennent pas toujours.

Un de nos lecteurs, qui habite au-dessous de la gare, se plaignait aussi à nous des bouleversements presque continuels de la chaussée des avenues créées récemment dans son quartier.

« Pourquoi donc, nous disait-il, dans son dépit, ne modifie-t-on pas les armoiries de notre bonne ville, qui ne répondent plus du tout à notre temps ? Au lieu de l'aigle impériale, c'est une taupe qui devrait figurer sur l'écusson lausannois. »

In extremis. — Entre patron et employé.

— Vous avez à peine vingt-deux ans et vous voulez déjà vous marier ; c'est donc une belle dot ?

— Non, monsieur.

— Alors vous êtes amoureux ?

— Pas davantage.

— Mais alors ?

— Je voudrais avoir huit jours de congé !

La préire.

Dein voutron numéro que l'a été imprimâ l'ai dza grand tein, vo z'ai raconta ou'n'histoire dé préire que l'on fazâ dein lo villho tein ti lè iadzo qu'on se mettâ à trabllia po dinâ et mimameint po soupâ, afin de remachâ lou bon Diu que ne vo'laissivé pas crèva de fan. L'iré onna bouna mouâ que noutré z'arrièrè-père-grands et mimameint lau z'ancètrés avant apprâ dau tein que lè Bernois veniant dima dein lou canton dé Vaud, qu'on appellâvè adon « Pai dé Vaud », ca lè régents d'adon terivant on par de quartèrons de bliâ po appreindre âi z'effants à préi. C'ein fasâ partia dau programme, coumeint on dit ora.

Dein ti lè mènadzo ein avâi adi ion qu'iré tserdzi dé dere : « Dieu nous nourrisse, etc. », âo bin : « Notre Père » quand failâ allâ dein son lli po se reposâ tantié âo leindèman matin.

D'habitude iré on vallottet que préivè et, quand irant dou, préivânt à tor.

Ma tot cein veniâ d'habitude et n'iré pas dau sérieux, la mâiti dau tein. Vo z'alla vairè.

Dein on mènadzo dau Dzorât, l'ai avâi dou dé stau vallottets qu'iré on pllaisir de lè z'oure récita la préire, et quand on étranzdi veniâ on bocon tard po dina, lou père — qu'on appellâvè l'huissier — lè fasâ préi encora on iadzo. Ne sé pas se l'iré huissier de la municipalité âo bin de la justice de pex, mâ on desa à sé dou valets : Abram à l'huissier et Daniet à l'huissier.

L'est don Abram et Daniet que remachâvant lou bon Diu quand tot lou mondo iré prêt à eimpogni la couilli po medzi la soupa.

On dzo que l'huissier avâi onna vesita qu'iré arveiva on pou tard, Abram et Daniet avant ti dou préi.

Lou leindèman âo momeint de medzi la soupa, l'huissier d'outè son bounet, djeint lè mans et dit : « On va préi ». Abram et Daniet sè vouaitant, ma ni l'on ni l'autro ne pipant mot por cein que lau z'iré coumanda. Daniet dit à Abram : « L'è à te à préi » ; Abram répond : « Yé dza préi hier, l'è à ton tor ». « Mé assebin yé préi, mimameint lou derrâ, que dit Daniet, l'è don à te ». Cein douré on bon momeint. L'huissier atteinda, ma rein ne vint. Ye vouaitè sè dou valottets et quand s'è apèchu que ni l'on ni l'autro ne volliâvant dere : « Dieu nous nourrisse », s'è met en colère, baillè on coup de poing chu la trabllia que la reinvèsa la soupa qu'iré dein lè z'assiète et dit : « Quin que vo préi, melions dau diabllio. Allein, Daniet, préi te ». « Puisque faut préi, on préièrè, que dit Daniet, ma tonnerre ! » Et baillè assebin on coup de poing chu la trabllia.

Ein deseint la préire, Daniet à âoblia exprès de dere : « Dieu bénisse mon père ». L'huissier s'en est apèchu et l'a recoumeinci à faire dâi djurements que fasant dressi lè tiètè, et, à fin de comptou, preind la terrena et la met ein bounet à Daniet. La soupa que restâvè a éta fotia et nion n'a pu in medzi quiè on par de coullièra qu'iré dein lè z'assiète.

Du adon, l'affère l'a mi été, car ti lè dzors l'huissier marquâve chu l'ermana de Berna et de Vevâ lou nom dau vallottet que dévessâ fonchouna.

DJAN DE LA BIORDA,

Age critique.

On nous écrit :
« L'autre jour, dans une auberge du Jorat, je rencontraï un de nos anciens négociants, en vacances.

— Alors, vous ici ? m'écriai-je.

— Eh bien, oui ; j'y suis depuis quatre semaines avec ma famille.

— Comment donc se fait-il qu'un enragé alpiniste — vous l'êtes toujours, n'est-ce pas ? — n'aille pas prendre ses quartiers d'été dans la montagne ?